

## Domaine Santé

## Filière Nutrition et diététique

## PÉDAGOGIE, COMMUNICATION ET MÉDIA

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO371.1002.F.12

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 3

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : 34

Temps de travail personnel encadré : 35

Temps de travail personnel individuel : 21

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS*.

*L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert – Ab  Rôle de manager – Db  Rôle d'apprenant et de formateur – Fb  
 Rôle de communicateur – Bb  Rôle de promoteur de la santé – Eb  Rôle de professionnel – Gb  
 Rôle de collaborateur – Cb

**Compétences principales visées** (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009).

*Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Bb2 : Echanger les informations utiles avec les différents partenaires et participer à la création d'une culture commune.
- Bb3 : Transmettre les connaissances scientifiques nutritionnelles adaptées à la population et aux collaborateurs impliqués via les canaux de communication et les médias.
- Bb4 : Expliciter et rendre son activité professionnelle visible vis-à-vis des pairs et des autres professionnel-le-s et documenter ses pratiques dans un souci d'évolution positive et de traçabilité.
- Eb3 : en tenant compte des besoins et spécificités individuels et collectifs, transposent les connaissances scientifiques nutritionnelles en recommandations concrètes ou objectifs stratégiques visant à améliorer l'état de santé de la population.
- Fb3 : Transmettre les nouveaux savoirs et former les partenaires de manière à ce que leurs actions en lien avec la nutrition soient conformes aux références et aux bonnes pratiques.
- Gb1 : Défendre et s'engager à promouvoir le rôle de la nutrition dans la prévention et la promotion de la santé, la survenue de pathologies et le maintien ou le rétablissement de la santé.

## Objectifs généraux du module

- Intégrer les rôles de communicateur et de formateur dans la profession de diététicien
- Comprendre et appliquer les modèles pédagogiques adéquat à chaque type de population
- Concevoir, développer et animer un dispositif pédagogique d'éducation à la santé pour un public spécifique
- Appliquer une méthodologie de recherche documentaire dans la conception d'un dispositif pédagogique
- Appréhender les spécificités des médias
- Identifier les particularités d'un premier contact avec un journaliste
- Connaître les règles de la « communication médias » et s'entraîner à les maîtriser
- Repérer les différents types de questions et associer les stratégies utiles lors d'interview
- Analyser différents types d'articles ou documents traitant d'éducation alimentaire, éducation sensorielle ou promotion de la santé par l'alimentation

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus

- Ingénierie générale de formation : de la conception à l'animation (recherche documentaire, objectifs pédagogiques, outils et méthodes pédagogiques ...)
- Approche des canaux de communication et leurs spécificités : presse, radio, TV, Internet ...
- Approche méthodologique en communication écrite et orale : interview, article magazine, article Web ...

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Enseignement de travail à distance
- Cours magistraux
- Lectures individuelles
- Exercices pratiques
- Séminaires

**Exigences de fréquentation** : Un taux de présence exigé de 80% au minimum et participation obligatoire à toutes les sessions TPE ainsi qu'à un minimum de 2 séances d'animation de cours en plus de sa propre validation (animation de cours par les étudiant-e-x-s). En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e-x obtient la note F au module.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. L'élaboration, en binôme, d'un dossier comprenant le concept de formation et la stratégie de communication, sur un sujet imposé (coefficient 2);
  - B. Examen oral, en binôme, sous forme d'animation d'une séquence de cours issue du concept de formation (coefficient 1);
- **Date** : selon calendrier

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

##### Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation

- si la note obtenue au module, points (A) et (B) ci-dessus est insuffisante, un complément écrit sera demandé.

- Période : selon calendrier des remédiations

La remédiation permet à l'étudiant-e-x d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e-x obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

##### Répétition

- Période : à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e-x et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e-x d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

#### 7. Bibliographie principale

Donnée par chaque intervenant

#### 8. Responsable du module et enseignant-e-x-s

**Responsable** : Sidonie Fabbi

**Enseignants** : Suzanne De Freitas, Sidonie Fabbi, Pascal Schouwey, Loriane Todeschini.

**Assistant** : Jeremy Cela

Validé le 09.02.2022

par Pasqualina Riggillo Responsable de filière